



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Dylan Couck
Eric Flavier
Arnold Magdelaine

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Psychologie-Logopédie-
Éducation

Bachelier Éducateur spécialisé en
accompagnement psycho-éducatif

Haute École Charlemagne

11 juillet 2022

Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Haute École Charlemagne	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	12
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Psychologie-Logopédie-Éducation : Haute École Charlemagne

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, M. Dylan COUCK, M. Eric FLAVIER et M. Arnold MAGDELAINE, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 11 mars 2022 à la Haute École Charlemagne. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- M. Dylan COUCK, expert étudiant
- M. Eric FLAVIER, expert pair
- M. Arnold MAGDELAINE, expert en pédagogie et gestion de la qualité

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

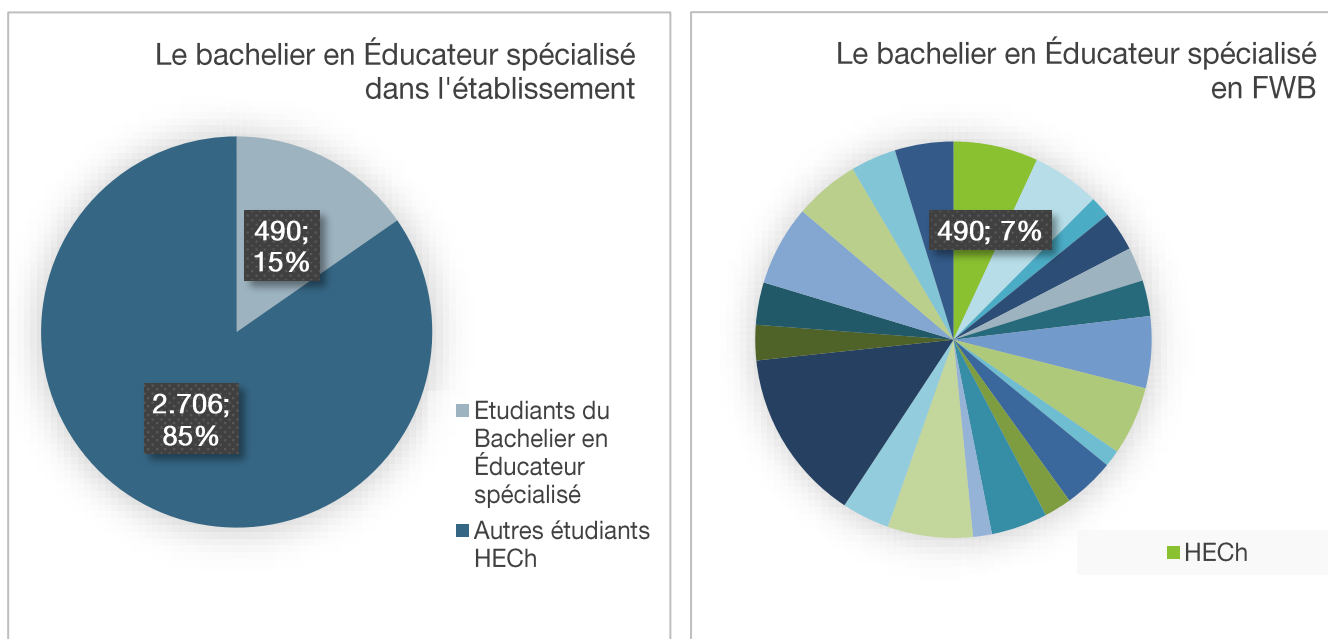
Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Charlemagne est née de la fusion de trois établissements d'enseignement supérieur organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles : Les Rivageois (Institut d'enseignement supérieur pédagogique et économique à Liège) ; l'ISI (Institut supérieur industriel de Huy à Gembloux et Verviers) et l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique, paramédical et économique (à Huy et Verviers). Son pouvoir organisateur est Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).

Actuellement, la Haute École Charlemagne organise plus de 30 formations de bachelier et master dispensées au sein de cinq départements : Agronomique, Technique, Économique, Pédagogique, Biomédical. Les formations de la Haute École Charlemagne sont données sur six implantations.

La formation de bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est rattachée au département Pédagogique de la Haute École Charlemagne. La formation est dispensée en journée sur le campus des Rivageois à Liège.

En 2019-2020, 490 étudiants sont inscrits au bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, sur un total de 3196 inscrits en enseignement supérieur à la Haute École Charlemagne, soit 15 % des effectifs. Ces 490 étudiants représentent, par ailleurs, 7 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 7081 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le dossier d'avancement (DAv) remis au comité se présente comme un document relativement court de 14 pages accompagné de 21 annexes – dont presque 200 pages d'exemples de procès-verbaux de réunions (réunions plénière, réunions des professeurs de psychologie, etc.). Aligné aux attentes du comité d'experts, ce dernier était suffisamment explicite pour que les experts soient en mesure de comprendre le contexte d'intervention et les enjeux associés. Une présentation complémentaire sur la vision stratégique de l'établissement et la démarche qualité a par ailleurs été fournie au comité après la visite afin de compléter la perception de sa déclinaison opérationnelle dans la vie du bachelier.

Depuis l'évaluation complète intervenue en 2015-2016, plusieurs éléments ont modifié les conditions dans lesquelles le Département Pédagogique et la section « éducateur spécialisé » s'organisent et déploient les dispositifs de formation, d'accompagnement et d'évaluation dans le bachelier. Aussi, la direction du Département Pédagogique et de la section « éducateur spécialisé » a connu des changements importants. Une nouvelle directrice du département a été élue en mars 2021, étant par conséquent en poste depuis une année au moment de la visite des experts. Deux directions adjointes ont été ajoutées à la directrice départementale, dont une est responsable pour la section « éducateur spécialisé ». En ce qui concerne la gestion de la qualité, la section dispose depuis septembre 2019 d'une coordinatrice qualité qui assure le lien entre la section et la cellule qualité institutionnelle.

Les instances en charge de la qualité au sein de l'établissement ont également évolué. En 2018, une augmentation du personnel dédié à la démarche qualité au niveau institutionnel a permis une gestion globale de la qualité. Suite à une évaluation du système qualité demandée par le collège de direction en 2018, le service qualité a été renforcé ; en 2019, une cellule qualité au niveau institutionnel a ainsi été mise en place. Elle s'attache à mettre en place des pistes d'amélioration pour créer des procédures permanentes pour l'évaluation, la gestion et le suivi de la qualité de manière pérenne et continue. La coordinatrice de la section « éducateur spécialisé » représente la section dans le collectif de travail ainsi institué par l'établissement.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Les autorités institutionnelles de la Haute École Charlemagne mènent une politique en faveur de l'amélioration continue de la qualité de la formation, à l'instar du Département Pédagogique et de la section « éducateur spécialisé ». L'existence du Service Qualité institutionnel avec un coordonnateur qualité et d'une coordination qualité au sein de la section permet une articulation entre ces deux niveaux. Les contours propres au mode de gouvernance de la qualité sont bien observables, tant dans le dossier d'avancement qu'au travers des entretiens conduits avec les différentes parties prenantes. Le comité a aussi pu clairement identifier les personnes clés qui agissent en soutien de la démarche qualité ainsi que leurs champs d'intervention et leurs responsabilités. Cependant, en dépit de ces éléments suggérant l'existence de mécanismes de gestion de la qualité en bon état de marche, il semble que le mode de gouvernance de la qualité et la structure sous-tendant les démarches sont encore trop peu visibles pour certaines parties prenantes, au premier rang desquelles les enseignants et les étudiants.
2. Si la formalisation et la pérennisation de la démarche qualité sont encore en développement, le comité a pu constater un engagement pour mieux définir, aligner et structurer les différentes actions qualité-formation. Cependant, bien que cet engagement soit clair au niveau institutionnel, en témoignent les six chantiers portant notamment sur les valeurs, la consultation des étudiants sur les enseignements et les documents qualité, le comité a remarqué une rupture dans sa mise en œuvre au niveau de la section. Cette rupture semble être inhérente au manque d'une culture qualité partagée (voir également critère C).
3. En ce qui concerne le management par la qualité, la section a pris en considération les recommandations qui ont été faites par le comité d'experts à l'issue de l'évaluation complète menée en 2015-2016. Ces recommandations trouvent une réponse sous la forme d'une brève description de ce qui a été entrepris depuis ou d'une argumentation expliquant pourquoi certaines recommandations n'ont pas été suivies. Cela atteste d'une volonté de priorisation des différentes actions à mener en relation avec une conception de la démarche qualité. Néanmoins, le plan d'action porté à la connaissance du comité se limite essentiellement à l'exposé des chantiers, sans pour autant livrer d'indicateurs observables et mesurables ni lister les objectifs poursuivis et les résultats escomptés. En cela, le comité regrette de n'avoir pu pleinement apprécier l'état d'avancement des plans d'action initial et révisé.
4. Une dynamique de pérennisation des actions entreprises est clairement perceptible, ainsi qu'en atteste la structuration de la démarche qualité tant au niveau de la haute école que de la section. Le comité observe pourtant que les orientations et actions du

nouveau plan d'action consistent essentiellement en la reprise de celles déjà engagées sur la base du précédent plan d'action. Pour autant, paradoxalement, certains chantiers priorités par la section comme des enjeux centraux, tels que l'identité de la section et les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE), n'apparaissent pas dans le plan d'action révisé. Par conséquent, ce décalage entre le contenu du plan d'action et l'état de la réflexion collective menée par les équipes sur les chantiers prioritaires interroge le comité sur le degré d'appropriation et d'utilisation des outils de gestion par la qualité dans le pilotage de la section.

5. La Haute Ecole Charlemagne, et la section « éducateur spécialisé » en particulier, semblent disposer d'atouts indéniables pour la mise en œuvre d'une démarche qualité efficiente, notamment via leur capacité à récolter et exploiter des données pertinentes. Certaines d'entre elles sont effectivement recueillies, d'autres en revanche ne le sont pas. Ainsi, le comité a constaté qu'il n'existe pas, pour l'instant, de démarche structurée d'évaluation des enseignements par les étudiants. Certains enseignants, au travers d'initiatives personnelles, organisent des évaluations de leurs enseignements dans une perspective d'ajustement de leurs propres pratiques pédagogiques. Si la démarche est pertinente, elle ne permet pas de s'inscrire dans une action collective en raison de la décision laissée aux enseignants de mener ou non une évaluation de leurs enseignements, et du fait de l'absence de guidage par l'institution dans le choix des outils et méthodes (procédures de réalisation du recueil, du traitement et de l'interprétation des données, format et contenu des questionnaires, modalités de feedback sur les résultats, etc.).
6. Par ailleurs, au-delà de la problématique des EEE, il apparaît que ni les anciens étudiants ni les acteurs du monde professionnel ne sont sollicités pour accompagner le regard porté sur la formation et l'insertion professionnelle des étudiants. Cette absence de regard en provenance des acteurs de terrain et d'informations sur le devenir des anciens étudiants prive ainsi la section de renseignements précieux pour maintenir la pertinence de la formation.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande d'explicitier l'articulation entre l'approche institutionnelle de la démarche et celle du département/de la section afin d'optimiser l'interopérabilité entre les deux niveaux d'intervention. Si les dispositifs semblent en place aux deux niveaux et les personnes identifiées, le comité invite à consolider l'articulation entre le service qualité institutionnel et les responsables qualité au sein de la section. Le service qualité institutionnel doit pouvoir dans ce contexte être positionné explicitement comme instance de pilotage de la politique qualité, mais aussi comme organe d'appui méthodologique, technique et logistique dans la conduite des chantiers propres à la section.
2. De manière à faire vivre au quotidien cette articulation entre le service qualité de la haute école et la coordination qualité au niveau de la section, le comité suggère l'instauration d'une communication plus régulière et structurée entre les deux niveaux. Envisagée selon une modalité bidirectionnelle et proactive, cette communication permettrait de formaliser le travail réalisé au sein de la section et de l'inscrire dans une approche collective et concertée de la qualité-formation. Au travers d'outils et de moments de travail davantage planifiés, il importe donc qu'une authentique fluidité puisse s'installer dans la collaboration et la transmission d'informations entre les services qualité centraux et la section.

3. Le comité recommande à la section d'affiner son plan d'action. Pour cela, deux directions complémentaires sont envisageables. D'une part, il s'agirait d'engager une réflexion visant à mettre à jour les axes à développer et actions à poursuivre, en particulier les axes et actions spécifiques à la section. Sous forme d'un tableau de bord partagé et contributif, ce travail permettrait d'accroître la visualisation de l'état de la réflexion et de l'opérationnalisation collective visant les chantiers d'avenir qui mobilisent la section. D'autre part, il s'agirait également d'inclure des indicateurs observables et mesurables, ainsi que de signaler clairement les résultats attendus, afin de faciliter l'appréciation de l'avancée du plan d'action et son ajustement progressif aux besoins de la section.
4. Le comité encourage la section à se saisir de la question des EEE de manière à en faire un véritable levier au service de la qualité des formations dans la perspective d'un développement continu, en mettant à contribution les étudiants, du programme d'études et des pratiques pédagogiques. En écho aux deux premières recommandations, le comité estime que le dispositif EEE peut être une excellente opportunité pour faire vivre la coopération entre le service qualité institutionnel et la coordination qualité au niveau de la section.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

1. La section s'est engagée dans une réforme du programme du bachelier en éducateur spécialisé. Le dossier d'avancement fourni par l'établissement mentionne en outre la pérennisation de l'accompagnement de l'étudiant et la réflexion collective au sujet des questions de pédagogie, l'introduction du projet « Mémoire et citoyenneté », la mise en place d'une nouvelle formule pour le travail de fin d'études (TFE), ou encore l'intégration d'un dispositif psycho-éducatif en bloc 3 en lien étroit avec le travail des étudiants sur leur lieu de stage. Le comité salue ainsi ces changements qui témoignent d'une réflexion installée sur l'ajustement du contenu du programme et des initiatives pédagogiques.
2. S'il convient de mettre en évidence une initiative en particulier, le comité s'accorde pour saluer la valeur ajoutée découlant de l'introduction de la semaine « Mémoire et citoyenneté ». L'objectif de cette semaine est d'offrir aux étudiants un temps d'arrêt pour les amener à se confronter à des sujets d'intérêt général et à aiguiser leurs capacités de recherche d'information, de réflexivité et de dialogue sur ces problématiques qui animent la société. En cela, le comité considère que ce projet est une excellente illustration de la volonté des équipes de former des professionnels engagés et réfléchis. Cette semaine « Mémoire et citoyenneté » n'ayant pas pu être organisée durant la crise Covid, le comité s'interroge tout de même sur les alternatives qui ont pu être proposées aux étudiants.
3. Le comité constate l'existence de modalités de concertation et de coordination principalement informelles entre les enseignants de la section. Cette caractéristique est propice aux échanges directs entre les enseignants et leur permet, en conséquence, de réagir rapidement aux questions et éventuelles difficultés. Cependant, le comité a constaté que cette modalité présente également des limites en ce qu'elle instaure des degrés de communication et d'information différents selon les rapports entre les enseignants, selon les disciplines, ou encore entre direction, enseignants et étudiants. Le comité a perçu que chaque membre de l'équipe enseignante n'est pas impliqué dans la même mesure ou tenu au courant des arrangements convenus, notamment en ce qui concerne la pratique d'enseignement quotidienne. Une telle situation peut s'avérer préjudiciable à une approche globale du programme de bachelier en éducation spécialisée, du contenu des unités d'enseignement et de leur articulation, de l'approche pédagogique, de l'implication des formateurs externes ou encore de l'appréciation de la charge de travail des étudiants.
4. En ce qui concerne la communication et le numérique, le comité a constaté que trois plateformes numériques sont utilisées au sein de la section : Moodle, MyHECh et Teams. Cette cohabitation des trois outils est, pour une grande partie, un héritage de

la crise sanitaire, laquelle a exigé de mettre en place des moyens numériques permettant la continuité de la formation en temps de confinement. Le comité salue ici la capacité de réaction dans l'urgence de la section et de la haute école. En outre, il est à noter que les étudiants n'ont, dans l'ensemble, pas eu de difficultés à identifier quelle plateforme utiliser en fonction du type d'information recherché ou du professeur en charge de tel ou tel cours. Malgré cela, il semble que de nombreuses redondances perdurent dans l'usage des différentes plateformes. Si le doublement des informations n'est pas, en soi, une difficulté, cette situation peut tout de même présenter certains écueils importants de l'avis du comité. En effet, cela peut augmenter la charge de travail des enseignants (dépôt de documents via plusieurs canaux) et des étudiants (recherche des informations au bon endroit), et peut accroître le risque de malentendus dans la transmission d'informations et de documents.

5. Les stages et le TFE sont indéniablement de puissants leviers au service de l'insertion professionnelle des étudiants. Le comité souligne la clarté de l'information fournie aux étudiants au sujet des stages : périodes consacrées aux stages, contextes dans lesquels ces stages peuvent être réalisés, modalités de recherche d'une structure d'accueil, base de données existante à disposition des étudiants pour les soutenir dans cette recherche, etc. Le travail du Bureau des Stages semble donc efficace.
6. Depuis 2020-2021, la section organise le TFE selon une nouvelle formule qui a comme objectif de mieux correspondre aux attendus du métier et de créer un lien étroit avec le monde professionnel. Le TFE part de l'expérience de stage et est lié à une problématique rencontrée sur le lieu de stage. Le comité salue ainsi cet ajustement visant à une interopérabilité efficace entre travail de recherche, pratique de terrain et analyse réflexive.
7. Stages et TFE constituent des points forts du programme de bachelier en éducateur spécialisé, renforcés par le sentiment d'appartenance au sein des groupes-classes dont les effectifs de taille très raisonnable sont propices aux échanges et à l'émergence d'une certaine cohésion de groupe. Pour autant, il semble que cette identité de groupe se limite au périmètre de la classe, les interactions entre les classes étant peu nombreuses voire inexistantes, ceci aussi bien horizontalement (entre les classes d'une même année d'études) que verticalement (entre les différentes promotions). Si l'identité et la cohésion des groupes-classes apparaissent établies, il semble donc difficile d'étendre ce constat à la section dans son ensemble. Les groupes-classes fonctionnent essentiellement en silo, ce qui constitue inévitablement un frein à l'émergence d'une authentique dynamique de section.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité invite les responsables (direction adjointe du département et coordination) de la section à développer de manière contributive une approche-programme du bachelier (approche-programme visant le contenu des unités d'enseignement (UE), les méthodes d'évaluation, les liens entre UE, etc.) afin que chacune et chacun soit tenu au mieux au courant des décisions prises et que tout le monde ait la possibilité d'être impliqué dans le processus décisionnel. L'approche-programme permettrait ainsi de créer des outils de pilotage (par exemple une matrice de correspondance entre UE, compétences et acquis d'apprentissage) qui participeraient d'une visualisation collective de l'agencement pédagogique du bachelier tant pour l'équipe pédagogique que pour les étudiants.
2. Le comité recommande à la section de se pencher sur sa stratégie de communication interne pour encore mieux supporter l'organisation de l'enseignement et mieux faire

comprendre par quel canal passe tel ou tel type d'information. Le comité invite ainsi la section à expliciter quel canal de communication est utilisé pour quel type d'information. Une rationalisation dans la stratégie de communication pourrait diminuer la charge de travail du personnel et favoriserait une meilleure diffusion de l'information.

3. Le comité recommande à la section d'impulser de nouvelles formes d'interactions entre tous les étudiants de la section (par exemple au travers d'événements de vie de campus dédiés au bachelier, ou encore via des productions académiques communes aux différents groupes-classes). De nouvelles initiatives socio-académiques permettraient selon le comité de stimuler l'expérience et la réussite des étudiants au sein de la section, de favoriser le retour d'informations pertinentes vers l'ensemble de la section, y compris vers les enseignants et la direction, et de donner, à terme, corps à une authentique identité de section.
4. Dans le prolongement de ce point, le comité encourage la section à se fonder sur le développement de projets fédérateurs, à l'instar de la semaine « Mémoire et citoyenneté » en 2^{ème} année, pour nourrir cette ambition de décroisement des groupes-classes et des promotions.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Les choix organisationnels intervenus depuis l'évaluation complète conduite par l'AEQES s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue. Le comité constate effectivement que la culture qualité-formation est installée dans les préoccupations et les activités régulières de la section et de la haute école. Les documents fournis au comité témoignent d'une politique et de structures qui permettent le suivi de la qualité de l'enseignement. Le comité constate par ailleurs que cette culture qualité en place n'est pas étendue à l'ensemble des parties prenantes concernées par le bachelier en éducateur spécialisé et que toutes les personnes concernées par la vie de la section ne sont pas persuadées de l'intérêt d'une approche de la qualité plus formalisée et plus collective. En écho à cela, le comité constate que le périmètre, le champ d'intervention ainsi que les responsabilités de chacun sont certainement définis, mais malgré cela peu visibles pour les tiers et parties prenantes. De l'avis du comité, cela ne facilite donc pas l'animation d'une culture qualité-formation commune, ni d'une compréhension efficace du management de la qualité au sein de l'établissement et sa traduction opérationnelle au sein de la section.
2. En particulier, les échanges avec le monde professionnel sur le programme d'études semblent encore fort limités. De même, la mobilisation des alumni apparaît comme encore réduite. Le comité a certes constaté que la section travaillait sur l'analyse et l'interprétation des résultats d'une enquête portant sur les anciens étudiants et que la direction de section affichait une volonté claire de mieux suivre le devenir des alumni. Ceci étant dit, il semble tout de même que la section n'ait pas encore articulé de stratégie explicite et de long terme sur l'implication de ces alumni et des professionnels de terrain.
3. Le comité n'a pas pu identifier les valeurs, ni les fondements clés sous-tendant l'identité de la section. Il n'est pas apparu au comité que la direction (de département et de section) et les enseignants se fondaient sur un socle de valeurs explicitement identifiées et qui serviraient de base aux activités d'enseignement, à la réflexion sur la structure du programme, de même que comme outil au service des professionnels en sortie d'études. Le comité estime que le manque d'identité collective empêche dans ce contexte le développement d'une approche-programme authentique et la prise en main par l'ensemble des enseignants, dans un effort collectif, des problématiques propres à la vie de la section. Même s'il existe des moments de concertation et de partage d'expérience tels que les journées pédagogiques, le comité ne perçoit pas une implication réelle de l'ensemble des parties prenantes dans l'effort d'amélioration continue. Cet effort, même s'il n'y a aucun doute quant à son existence, n'est pas encore pleinement collectif et participatif, et, de l'avis du comité, l'absence de valeurs partagées et d'identité commune nourrit cette situation.

4. Le comité apprécie favorablement la place laissée à la participation étudiante dans le fonctionnement de la section. Un délégué est élu parmi les étudiants de chaque classe, et ce pour chaque bloc d'études. Les délégués servent de liens entre les enseignants et les étudiants, surtout pour gérer la communication d'urgence. Les délégués se concertent semestriellement avec la direction de la section sur des questions pratiques. Bien que cette concertation semble répondre aux attentes des étudiants concernant leurs interrogations d'ordre pratique, le comité estime qu'il reste encore de la marge pour impliquer encore davantage ceux-ci dans la gestion de la vie de la section et le pilotage du programme (cf. recours aux EEE, critère A). Les étudiants peuvent en effet apporter, à partir de leurs expériences, une perspective complémentaire sur la politique éducative de la section, sur la compréhension des défis et sur les solutions à même de les résoudre.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité suggère que la section se penche sur la question des valeurs sur lesquelles l'enseignement, la vie de la section et le métier d'éducateur spécialisé sont fondés. Ces valeurs pourraient servir de substrat pour faire émerger une authentique identité de section. De même, elles pourraient aussi fonctionner comme des points de repères à la disposition des professionnels en sortie d'études.
2. Le comité suggère d'ores et déjà de donner à lire et à comprendre aux différentes parties prenantes l'articulation des différentes fonctions et responsabilités via la diffusion d'un organigramme, la création collective d'une modélisation du système qualité-formation et des articulations entre les différents acteurs, ainsi que de fiches de poste. Ainsi, le comité recommande de poursuivre la mise en place d'une culture qualité-formation participative, formalisée et pérenne, impulsée méthodiquement par le service qualité institutionnel et opérante à l'échelle des bacheliers. Que cette dernière soit le plus souvent contributive en mobilisant les parties prenantes à différents niveaux d'intervention dans le processus (comme levier à l'appropriation) et favorise l'adhésion collective au moyen d'outils de pilotage et via des événements rassembleurs comme des journées « team building » ou des « focus groups ».
3. Le comité recommande à la haute école et à la section de poursuivre et d'approfondir le travail entamé sur le suivi des anciens étudiants, notamment en s'appuyant sur les enquêtes réalisées. En parallèle, le comité encourage à réfléchir à une implication plus intense des milieux professionnels dans la vie de la section et le pilotage du programme d'études. La mobilisation des alumni et des professionnels serait en effet essentielle au parachèvement d'une culture qualité intégrée.
4. Le comité recommande à la section d'examiner en dialogue avec les étudiants des manières pour impliquer davantage ceux-ci et leurs délégués dans la gestion de la vie de la section et le pilotage du programme, compte tenu du fait que les étudiants peuvent apporter un regard complémentaire et unique sur les défis touchant la section et leurs solutions éventuelles.

Conclusion

Le comité remercie les équipes de la Haute école Charlemagne pour l'accueil, le déroulement agréable et enrichissant de la journée et des entretiens, ainsi que pour les supports transmis, à commencer par le dossier d'avancement qui a fourni au comité une base de travail sincère, pointant les réflexions en cours et les difficultés rencontrées ou chantiers actuels.

Le comité a repéré un réel engagement des parties prenantes, ainsi qu'une vie de section indéniable. Il a pu par ailleurs apprécier l'intention de la direction de réguler les difficultés rencontrées. De l'avis du comité d'experts, ce travail, en particulier cette action sur les obstacles identifiés, ne pourra pas s'opérer avec succès par un recours à des solutions de court terme à la marge, mais bien davantage par l'écriture d'une nouvelle histoire, participative et vouée à faire émerger des représentations d'avenir communes pour la section.

Aussi, en résumé, le comité insiste sur les points suivants qui participeront de cette nouvelle histoire d'équipe :

- Prolonger la dynamique qualité existante au sein de l'établissement jusqu'au cœur de la section « éducateur spécialisé » ;
- Donner corps à une identité de section (à savoir l'identité des enseignants, de la vie de section et des métiers visés) ;
- Développer les partenariats contributifs des étudiants pour consolider leur expérience socio-académique au sein du bachelier ;
- Mettre à plat l'organisation de la section en photographiant des dispositifs de formation, d'accompagnement individualisé et d'évaluation existants ;

Mettre en place un réel outil de remontée d'informations en provenance des milieux professionnels, pour avoir une vue plus détaillée des attentes des secteurs de l'éducation, mais aussi un aperçu clair de ce que deviennent les étudiants dans leur parcours professionnel.

Droit de réponse de l'établissement



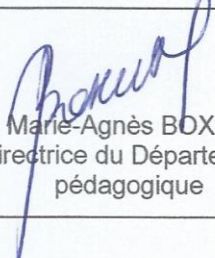
Évaluation continue
Psychologie-Logopédie-
Éducation
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité



Marie-Agnès BOXUS
Directrice du Département
pédagogique

Nom et signature de la
coordonnatrice de
l'autoévaluation



Anne DE JONGHE